Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 035-200085868-20260408-DL_2026_04_10-DE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MESNIL-ROUX
SÉANCE DU 08 avril 2026

Convocation du 02 avril 2026

Secrétaire de séance	Erick MASSON
Nombre de conseillers en exercice	29
Présents : 27	M. HAREAU Mme JACOB M. MASSON Mme BERNARD M. GIRAUD Mme MONSIMET M. VAILLANT Mme TREMAUDANT M. THERIN Mme LEVEQUES M. MERIEULT Mme LEPAYSANT M. GLOAGUEN Mme MARIAIS M. LEVILLAIN Mme LE GARS M. GORON M. COUTURE Mme GAILLARD M. ROUVRAIS Mme JOUQUAND Mme ADAM (arrivée à 18h45) Mme BROSSELLIER M. BLANCHARD DE LA BUHARAYE Mme DELAMARE M. LEMEE M. SAINT-LÔ
Représentés : 2	Mme CHAUVIN par M. HAREAU M. DINAHET par M. THERIN
Absents : 0	
Nombre de conseillers en exercice	29

DL_2026_04_10
Création de commissions municipales permanentes

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2121-22 relatif à la composition des différentes commissions,

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a la possibilité d'instaurer plusieurs commissions, afin de préparer notamment les dossiers qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée délibérante, mais également pour échanger de toute affaire relevant de la compétence de ladite commission.

Le Maire est président de droit de chaque commission. Par ailleurs, l'article L2121-22 du CGCT dispose : « *Elles sont convoquées par le maire, qui en est le président de droit, dans les huit jours*

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 035-200085868-20260408-DL_2026_04_10-DE

qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché. »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la création de 8 commissions thématiques, comme suit :
  - Commission finances, ressources humaines et développement économique (12 membres en sus du Président)
  - Commission environnement, infrastructures et services communaux (9 membres en sus du Président)
  - Commission éducation, jeunesse, restauration scolaire et vie locale (9 membres en sus du président)
  - Commission urbanisme et cadre de vie (7 membres en sus du président)
  - Commission associations, sports et commerce (8 membres en sus du président)
  - Commission solidarité et action sociale (5 membres en sus du président)
  - Commission sécurité et prévention (7 membres en sus du président)
  - Commission culture, communication et tourisme (5 membres en sus du président)

Le secrétaire de séance

Erick MASSON

Mairie de Mesnil-Roc'h
Ille-et-Vilaine

Le Maire

Rodolphe HAREAU